VLAN

Edition spéciale

30/04/2021 - Semaine : 17

2000806626/SB-B

laPetiteGazettedeSeraing

www.seraing.be

Avril 2021

Rejoignez-nous sur www.seraing.be ou sur facebook.com/villedeseraing

Le mot du **Bourgmestre**

Chères Sérésiennes, Chers Sérésiens,

Comme vous le savez, à Seraing, le mot solidarité n'est pas vain!

Tout d'abord, solidarité dans le cadre de la campagne de vaccination!

En effet, la Ville de Seraing a décidé de mettre en place deux services destinés à aider nos concitoyens à accéder à la vaccination.

D'un côté, sous l'impulsion du Président de C.P.A.S. et Echevin des affaires sociales, Monsieur Éric VANBRABANT, nous avons ouvert une ligne téléphonique afin d'aider à la prise de rendez-vous dans l'un des quatre centres de vaccination.

Parallèlement, à l'initiative de Monsieur l'Echevin Alain ONKELINX, le service de Prévention est mobilisé afin d'assurer le trajet aller-retour vers les centres de vaccination. Ainsi, les personnes isolées (sans possibilité familiale ou via des proches), précarisées ou souffrant de problèmes de santé ou d'un handicap (sans besoin d'accompagnement médical spécifique), sans alternative auprès de leur mutuelle, peuvent y avoir recours.

Solidarité envers les étudiants également!

En effet, même si nos esprits sont accaparés par la lutte contre la covid-19, la vie continue comme elle peut.

Pour les étudiants, dans le contexte d'enseignement difficile qu'ils connaissent depuis plus d'un an, les examens arrivent à grands pas. Fort de ce constat, j'ai, en collaboration avec la Province de Liège et l'Immobilière du Val Saint Lambert, décidé de les aider à affronter cette période difficile. Ainsi, 3 salles du Château du Val Saint-Lambert sont gratuitement mises à disposition des étudiants afin qu'ils puissent réviser dans un cadre agréable et serein.

Comme le dit l'adage, seul on va plus vite, ensemble on va plus loin!

Votre Bourgmestre,
Francis Bekaert

Opération «Jeunes dans les quartiers» 2021: déposez votre candidature!

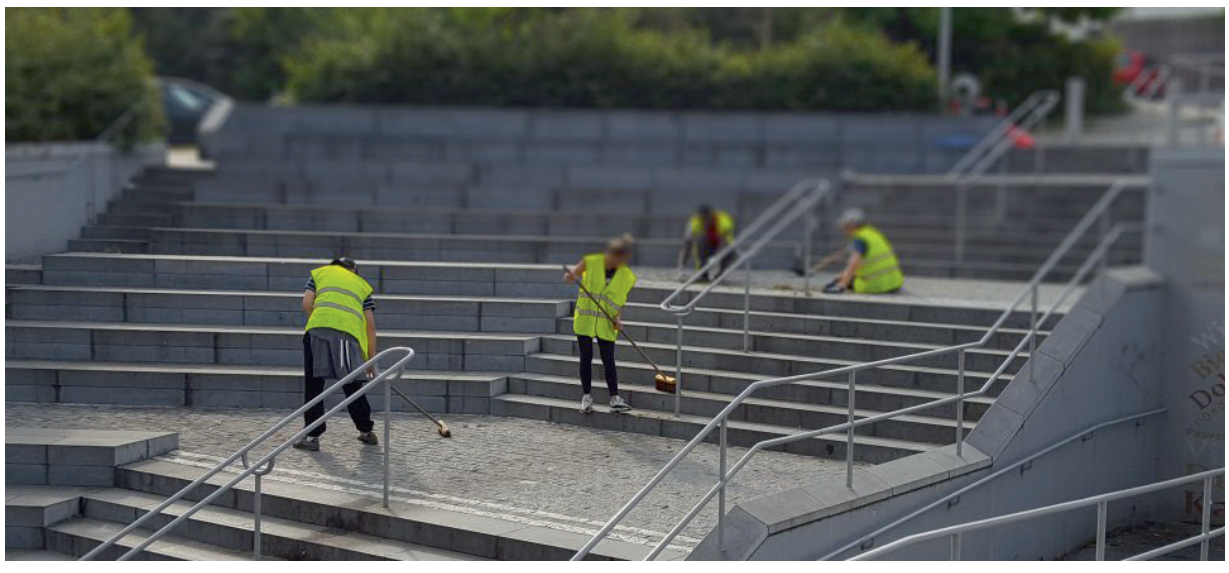

La Ville de SERAING sera amenée, prochainement, sous réserve de la situation sanitaire liée à la Covid-19, à procéder à l'engagement de 100 étudiants dans le cadre de l'opération «Jeunes dans les quartiers», **du 5 juillet au 27 août 2021.**

Par quinzaine, ceux-ci assureront l'embellissement de leur quartier (menus travaux d'entretien de voiries et autres abords) ainsi que la réalisation de tâches légères au sein de divers services des travaux.

Les étudiants effectueront leurs prestations suivant un régime horaire hebdomadaire de trente heures selon les deux horaires suivants:

- de 7h00 à 15h00, du lundi au jeudi, pour les prestations au service des travaux et dans les services administratifs;
- de 8h00 à 14 h30, du lundi au vendredi, pour les prestations dans les quartiers.

Les jeunes qui seraient intéressés par cet emploi sont priés de renvoyer pour **le 30 avril 2021 au plus tard,** par courrier, le document annexé et signé à l'adresse suivante:

M. le Bourgmestre
Service de prévention
de et à
4100 SERAING

Les candidats devront être **domiciliés à SERAING, âgés de seize ans au moins au moment de l'engagement** et **toujours aux études.**

Ils devront fournir, lors de cet envoi, une attestation de fréquentation scolaire, une copie recto-verso de la carte d'identité et un extrait de casier judiciaire (modèle 1 suffisant).

Par ailleurs, si le candidat devait être engagé par le collège communal, il lui sera également demandé de fournir l'attestation «Student@work» mentionnant le nombre d'heures qu'il reste à prester en qualité d'étudiant.

Vous la trouverez sur le site Internet: www.mysocialsecurity.be/student. Votre carte d'identité et votre code PIN seront nécessaires pour cette formalité. Il est donc déjà important, le cas échéant, de vous assurer d'être en possession d'une carte d'identité en cours de validité ainsi que du code PIN y afférent.

Pour toute information complémentaire, nous vous prions de vous adresser au service de prévention (04/330.11.42).

Téléchargez le formulaire à compléter sur https://www.seraing.be/operation-jeunes-dans-les-quartiers-2021/

Échevinat
de la Prévention
Alain Onkelinx
Logement, Prévention, Relations inter-culturelles, Jumelage, Tourisme, Nouvelles technologies

Happy Days: de nombreux jeux sur le thème de Pâques pour les participants

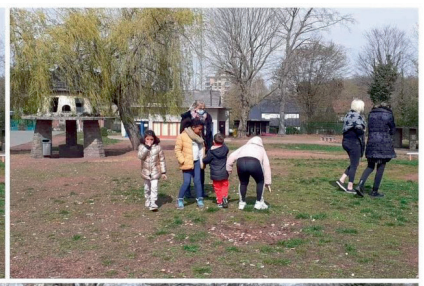

Comme habituellement durant les congés scolaires, l'Accueil Temps Libre de la Ville de Seraing a organisé ses célèbres journées Happy Days. Les enfants âgés de 2,5 à 12 ans, dont les parents travaillaient ou étaient en formation, ont pu y prendre part et ainsi s'amuser en participant à diverses activités: bricolages, jeux en extérieur.

A l'occasion des vacances de Pâques/Printemps, le service de l'Accueil Temps Libre de Seraing (ATL) – sous l'impulsion de l'Echevin de l'Enseignement, Alain Decerf – a une nouvelle fois proposé aux **enfants** âgés de **2,5 à 12 ans** de profiter de ses célèbres journées Happy Days!

Ces journées divertissantes se sont étalées sur deux semaines, soit **du 5 au 16 avril inclus**, et étaient destinées, pour la première fois, aux enfants:

- dont les parents avaient besoin d'une solution de garde.
- fréquentant une école sur le territoire sérésien;
- habitant à Seraing (Seraing, Ougrée, Boncelles);
- dont l'un des parents travaille sur le territoire sérésien.

Chaque jour, de 7h00 à 18h00, les participants ont eu l'occasion de prendre part à plusieurs activités organisées notamment sur le thème de Pâques: création de poules, d'œufs, de panier pour ramasser les œufs, et bien d'autres! Ils ont également recréé les célèbres blasons des Quatre Maisons d'Harry Potter, fait des activités en extérieur ou encore développé leur créativité grâce aux Schtroumpfs!

De nombreuses activités qui ont respectivement été réalisées dans les trois centres mis à disposition pour l'occasion: les écoles des Biens-Communaux, de Boncelles et Heureuse.

Échevinat
de l'Enseignement
Alain Decerf
Enseignement, Petite enfance,
Accueil extrascolaire,
Académie communale de musique
Amélie Dengis

Un labyrinthe de Pâques organisé sur la piste d'athlétisme de Seraing!

La Ville de Seraing et Radio Nostalgie ont organisé la première édition du labyrinthe de Pâques, le dimanche 28 mars dernier sur la piste d'athlétisme de Seraing.

Au programme du jour: un parcours des plus ludiques jalonné de diverses animations à partager en famille.

A l'approche des festivités de Pâques, la Ville de Seraing a toujours pour tradition d'organiser sa célèbre chasse aux œufs.

Mais cette année, l'événement a été complètement repensé et ce, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Ainsi, la Ville de Seraing - à l'initiative de Philippe Grosjean, en sa qualité de Vice-Président du Syndicat d'Initiative de Seraing - et Radio Nostalgie ont décidé de mettre en place un labyrinthe de Pâques, dont l'accès était totalement gratuit, à l'intérieur duquel les participants étaient confrontés à des défis et recevaient des chocolats fairtrade (un chocolat de qualité développé dans le respect des producteurs de cacao) durant leur traversée.

La première édition de cet événement a eu lieu le dimanche 28 mars dernier, de 10h00 à 16h30, et a pris place sur la piste d'athlétisme de Seraing située avenue des Puddleurs.

En raison de la situation sanitaire actuelle, les participants ont dû réaliser le parcours selon des règles strictes: chaque famille devait être composée de maximum 5 personnes, dont minimum un adulte, et rentrer tour à tour dans le labyrinthe, soit toutes les 5 minutes.

Échevinat des sports
et de la culture
Philippe Grosjean
Sport, Infrastructures sportives,
Culture, Bibliothèques,
Grands événements

Le marché de Jemeppe a été inauguré le 13 avril 2021

Bonne nouvelle! Le nouveau marché de Jemeppe a officiellement été inauguré le mardi 13 avril 2021.

Chose promise, chose due!

Après un report d'une semaine, la Ville de Seraing a officiellement inauguré son tout nouveau marché hebdomadaire en plein cœur de Jemeppe-sur-Meuse.

Celui-ci s'est tenu pour la première fois le mardi 13 avril 2021, de 8h00 à 13h00, rue Delville, sur l'accotement établi en contrebas de la place Brossolette, sous un magnifique ciel bleu.

De nombreux citoyens se sont d'ailleurs rendus sur place tout au long de la matinée pour découvrir les différents produits proposés par les 11 exposants: fruits, légumes, rôtisserie, charcuterie, fromages, saucissons, vêtements et bien d'autres.

Un événement qui s'est donc parfaitement déroulé et qui a, pour rappel, été mis en place à la suite d'une étude réalisée auprès de la population par le service en charge du commerce – à l'initiative de son Echevine, Déborah Géradon. Grâce à cette analyse, il apparaissait clairement que le quartier du Bois de Mont – fortement peuplé et bénéficiant de peu de commerce – était le plus approprié pour développer un nouveau marché.

Si des citoyens n'ont toutefois pas eu l'occasion de se rendre à cette première édition, ils pourront se rendre aux prochaines puisque ce rendez-vous sera dorénavant organisé de manière hebdomadaire, à savoir chaque mardi matin, de 8h00 à 13h00.

Échevinat
du développement territorial
et commercial
Déborah Géradon
Urbanisme,
Développement territorial,
Bureau technique,
Commerce, Entreprises, Mobilité

Seraing met en garde contre la chenille processionnaire du chêne et ses poils dangereux pour la santé

La Ville de Seraing, sous l'impulsion du Bourgmestre et de l'Echevine du Bien-Être animal, tient à mettre en garde la population face à la présence de chenilles processionnaires du chêne en Wallonie. En plus d'engendrer des dégâts sur les arbres, ces insectes représentent une véritable menace pour la santé publique.

La chenille processionnaire du chêne est une chenille relativement répandue en Europe qui se développe à raison d'une génération par an. Si elle est inoffensive durant les premiers mois de sa vie, ses poils non urticants le deviennent lors de sa troisième mue, entre mi-mai et fin juin. Elle devient alors grise avec une bande sombre sur le dos avant de se métamorphoser en papillon durant le mois d'août.

Au cours de son évolution, elle peut donc libérer des centaines de milliers de poils très urticants qui peuvent se disperser par le biais du vent et être relativement dangereux pour la santé en cas de contact avec la peau d'un animal ou celle d'un homme.

C'est la raison pour laquelle la Ville de Seraing, sous l'impulsion du Bourgmestre, Francis Bekaert, et de l'Echevine du Bien-Être animal, Julie Geldof, tient à aviser la population de la présence de ces insectes et à la conscientiser quant à la dangerosité de ses poils et les symptômes qu'ils peuvent provoquer:

- **En cas de contact avec la peau,** une éruption douloureuse, accompagnée de sévères démangeaisons, peut apparaître dans les huit heures suivant le contact. Les poils urticants se dispersent facilement par la sueur, le frottement, ou encore par le biais des vêtements et même par le fait de se gratter;
- **En cas de contact avec les yeux,** une conjonctivite peut se déclarer après 1 à 4 heures. Le poil urticant peut donc développer des réactions inflammatoires sévères avec, dans de rares cas, une évolution vers la cécité;
- **En cas de contact par inhalation,** la personne atteinte éternue, développe des maux de gorge et a des difficultés à déglutir et à respirer;
- **En cas de contact par ingestion**, les muqueuses de la bouche et des intestins s'enflamment. Elles peuvent être accompagnées d'hypersalivation, de vomissements et de douleurs abdominales.

En cas de contamination, certains gestes pratiques et traitements existent:

- **Peau:** il faut enlever tous les vêtements et les manipuler avec des gants. Les vêtements devront ensuite être lavés à température la plus élevée possible et séchés au séchoir. Il faut laver la peau abondamment à l'eau et au savon. On peut éventuellement se servir de papier collant pour décrocher les poils urticants de la peau, un peu à la manière d'une épilation. On peut brosser soigneusement les cheveux si nécessaire et prendre des antihistaminiques pour soulager les démangeaisons.
- **Yeux**: les yeux doivent être rincés, de préférence chez un ophtalmologue après application d'une solution anesthésique locale. Après le rinçage, un examen minutieux des yeux exclura la présence de poils urticants résiduels. Les poils profondément ancrés dans les tissus oculaires doivent être ôtés chirurgicalement.
- **Voies respiratoires**: l'évaluation des symptômes respiratoires se fait par un médecin. Celui-ci donne un traitement adapté aux symptômes. Le traitement comporte des antihistaminiques et/ou des corticoïdes et des aérosols ou des nébulisations.
- **Système digestif**: il faut diluer la quantité de poils ingérés en buvant un grand verre d'eau. On peut tenter d'enlever les poils de la muqueuse de la bouche en raclant prudemment à l'aide d'une spatule ou d'une compresse ou en les «épilant» à l'aide de papier collant. Une endoscopie sous anesthésie générale est souvent nécessaire pour extraire les poils urticants profondément ancrés dans les muqueuses de la bouche, de la gorge ou de l'œsophage.

Malgré tout, **en cas de risque**, il est important de **se rendre** au plus vite chez son **médecin traitant** ou à **l'hôpital** le plus proche.

Un danger pour les animaux

En plus d'être un danger pour l'Homme, ces poils urticants peuvent l'être également pour nos animaux. Ainsi, **un chien atteint à la langue** (qu'il peut avoir utilisé pour lécher les démangeaisons sur son corps), s'il n'est pas traité rapidement par des fortes doses de cortisone, risque la nécrose de celle-ci. Il ne pourra par conséquent se nourrir et devra être euthanasié.

Le plus important est d'avoir le réflexe de rincer la langue et la cavité buccale à l'aide d'eau et de ne surtout pas frotter, ce qui pourrait alors briser des poils urticants et libérer ainsi plus de toxines, aggravant le pronostic.

Les animaux sont curieux, s'ils s'en approchent pour la renifler et, pire, pour l'avaler, les conséquences peuvent donc être désastreuses. S'il y a eu un contact avec la chenille, il est impératif de se rendre chez son vétérinaire.

Que faire pour limiter le contact avec ces poils?

Afin d'éviter le moindre de ces symptômes, il est nécessaire de prendre ses dispositions et d'être au courant du comportement à adopter pour éviter tout contact avec ces poils urticants. Il est donc recommandé aux citoyens de **ne pas sécher le linge dehors de mai à septembre; de laver soigneusement les légumes du jardin**; d'**arroser la pelouse pendant quelques jours avant de la tondr**e et ce, afin que les poils soient entraînés dans le sol; et de **ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint tout en les munissant de vêtements à longues manches**, de pantalons ou encore d'un couvre-chef et d'une paire de lunettes.

Il est également important de souligner que les **mésanges** adoptent un régime alimentaire insectivore durant leur période de reproduction et se nourrissent notamment de chenilles. Il est donc opportun d'attirer ces oiseaux dans son jardin en évitant l'utilisation d'insecticides, en installant un nichoir à l'abri des prédateurs, en plantant une haie diversifiée ou des arbustes indigènes, en installant une mangeoire remplie de graines d'octobre à mars et en laissant un point d'eau comme abreuvoir. Leur présence sera sans conteste un avantage considérable.

Echevinat
de la jeunesse
et du bien-être animal
Julie GELDOF
Jeunesse • Bien-être animal
Participation citoyenne
Égalité des chances
Égalité homme-femme

Futur parent ou professionnel de la petite enfance? Optez pour les langes lavables!

La Ville de Seraing, en collaboration avec Intradel, souhaite vous permettre d'en savoir plus sur l'utilisation des langes lavables à travers divers outils de communication: une brochure, un parcours vidéo et même un webinaire!

Durant cette séance vidéo en direct, les citoyens qui se seront préalablement inscrits via le formulaire disponible sur le site d'Intradel pourront découvrir les avantages et les inconvénients des langes lavables tout en posant toutes leurs questions à une animatrice spécialisée sur la question.

Vous êtes un futur parent et/ou un professionnel de la petite enfance? Et vous êtes intéressé(e) par l'utilisation de cet outil? Découvrez une vidéo explicative et/ou inscrivez-vous au webinaire via l'adresse ci-dessous:

https://www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/reductiondes-dechets/langeslavables/action-communale-sensibilisation-aux-langes-lavables.htm?lng=fr

Échevinat des travaux,
de l'environnement
et des finances
Laura Crapanzano
Travaux, Environnement,
Infrastructures, Finances,
Marchés publics, Cultes, Archives

Des gens qui font la différence dans leurs quartiers !

Dans le cadre du projet européen N-POWER soutenu par Interreg Euregio Meuse-Rhin, les quartiers du Centre et de Morchamps sont le théâtre de deux projets pilotes.

Ceux-ci consistent notamment à l'insufflation d'une nouvelle dynamique locale par la réhabilitation des parcs ainsi que la réalisation de projets proposés lors de l'appel à projets citoyens lancé ce début d'année. Les projets retenus seront réalisés dans une démarche d'empowerment, c'est-à-dire de co-conception, de co-implémentation et de co-gestion par les citoyens pour les citoyens.

C'est dans ce contexte que des habitants et acteurs de la vie locale motivés et désireux d'améliorer la vie de tous ont défendu des projets collectifs, utiles et sympathiques. En effet, malgré une situation sanitaire nébuleuse, certains de nos concitoyens ont le courage de croire en des jours plus fastes où régnera plus de cohésion sociale.

Voici donc les projets citoyens lauréats!

Les deux quartiers verront fleurir un potager solidaire collectif pour ceux qui désirent participer au souffle vert et convivial qui se répand sur Seraing. Le quartier du Centre aura le

plaisir d'accueillir un tournoi de pétanque intergénérationnel qui sera précédé de séances de coaching et d'entrainement à destination des habitants boulistes de tous niveaux. Aussi, des ateliers créatifs d'ouverture au monde culturel et une représentation artistique se tiendront au Centre Culturel.

«[…] Les citoyens et les familles pourront se réapproprier un espace et y créer une nouvelle dynamique. Chacun pourra alors être acteur d'une transition sociale et écologique. Cet espace pourra à la fois être «utilisé» par les habitants, mais chacun pourra également avoir une implication réelle et participer à une construction collective et citoyenne.»

Du côté de Morchamps, deux fresques viendront égayer le quartier grâce à la participation active des habitants, l'une dans le Parc l'autre dans la rue Morchamps. Une activité «quartier fleuri» se tiendra dans le Parc afin de permettre aux citoyens du quartier qui le souhaitent de composer une jardinière et d'embellir leurs façades.

De belles rencontres (respectueuses des gestes barrières) en perspective…

Envie de vous investir, certains de ses projets vous inspirent ou suscitent votre intérêt? Contactez-nous par mail: cbottcher@arebs.be ou par téléphone: 0499/19.29.31.

AREBS — n power — Wallonie

Interreg Euregio Meuse-Rhin — Fonds Européen de Développement Régional — UNION EUROPÉENNE

Le CPAS de Seraing vous informe...

Le magasin social du CPAS

Le magasin social fonctionne grâce aux nombreux dons des citoyens (meubles, vêtements, électro,…). Cet acte donateur permet d'appliquer des prix plus que démocratiques, plutôt symboliques, même, pour les rendre accessibles à tous!

Alors, si vous souhaitez vous défaire de meubles ou autres, en bon état, sachez que le magasin social peut venir chercher les pièces plus encombrantes!
De même, si vous achetez un meuble difficilement transportable, il pourra vous être livré pour 5€, dans Seraing et 10€, hors commune!
Si vous souhaitez juste vous refaire une garde-robe ou meubler et décorer votre logement, poussez la porte du magasin pour découvrir toutes ses richesses...

CPAS de Seraing

Seraing Cité de demain

Président du C.P.A.S
Eric Vanbrabant
C.P.A.S., Affaires sociales, Santé

Le magasin social
vous accueille...

Adresse: Rue du Molinay, 28,
4100 Seraing

Horaires d'ouverture:
du lundi au vendredi,
de 9H à 12H et de 13H à 16H30

Contact: 04/338.55.20

Bienvenue à tous...

Renseignements:
Cabinet du Président: 04/279.09.58-04/279.09.57
☞cabinetpresident@seraing-cpas.be

CPAS de Seraing

Seraing Cité de demain

Nouveau comité de concertation: de nouvelles mesures annoncées pour les commerces, les métiers de contact, les restaurants et les voyages

Le Comité de Concertation s'est réuni une nouvelle fois le mercredi 14 avril 2021 pour faire le point sur la situation en Belgique. Il en a profité pour annoncer de nouvelles mesures:

- à partir du 8 mai, il sera possible d'inviter **2 personnes à l'intérieur**;
- à partir du 8 mai, la bulle sociale passe de **4 à 10 personnes à l'extérieur**;
- un **retour à l'école** est prévu le **19 avril** prochain, en hybride à partir de la 3e secondaire;
- les **voyages non-essentiels** seront autorisés, mais toujours déconseillés, dès le **19 avril;**
- les **commerces non-essentiels** pourront rouvrir leurs portes le **26 avril** prochain;
- **les métiers de contact non-médicaux** rouvriront le **26 avril**;
- **les restaurants possédant une terrasse** pourront rouvrir celle-ci à partir du **8 mai**;
- **le couvre-feu reste d'application** jusqu'au 8 mai;
- un nouveau comité de concertation «spécial été» sera organisé le 23 avril prochain.

Pour découvrir toutes les mesures mises en place pour lutter contre le coronavirus, consultez notre page spéciale: www.seraing.be/coronavirus/

En parallèle à ces règles, la Ville de Seraing vous rappelle **que les consignes d'hygiène personnelle ainsi que les mesures de distanciation sociale restent les meilleures actions que chacun doit respecter.** Leur strict respect par tous, des plus jeunes aux plus âgés, est une nécessité pour contrer le virus. Le sens civique de chacun et l'esprit de solidarité envers les plus faibles sont indispensables.